

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint Sylvestre**

Assemblée extraordinaire du conseil de Saint-Sylvestre tenue le **21 mars 2018**, à 19 heures 30, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence du maire monsieur Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers.

Monsieur Gilbert Bilodeau, conseiller # 1

M. Nancy Lehoux, conseillère # 2

Monsieur Roger Couture, conseiller # 3

Monsieur Sonia Lehoux, conseiller # 4

Monsieur Steve Houley, conseiller # 6

Monsieur Étienne Parent, conseiller # 5 est absent de la rencontre.

Points à l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre jour
2. Désigner une directrice générale par intérim
3. Mandat et comité de sélection pour le poste de DG
4. Tracteur a pelouse
5. Fleurs
6. Mandat pour les terrains résidentiels
7. Modifications du règlement d'urbanisme pour les garages
8. Terrain de jeux
9. Levée de l'assemblée

Résolution numéro 40-2018

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution numéro 41-2018

Désigner une directrice générale par intérim

Suite à la rencontre avec Chantal Therrien et Céline Jacques.

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Sonia Lehoux et résolu à l'unanimité de nommer Chantal Therrien, directrice générale par intérim et de lui adjoindre comme aide durant ce mandat Céline Jacques, comme adjointe le temps que le poste de la direction générale soit comblé.

L'adjointe entre en fonction dès maintenant et travaillera 3 jours semaine. Pour ce qui est du salaire de la directrice générale par intérim ainsi que l'adjointe tous les deux auront le même salaire de la directrice générale actuel.

Résolution numéro 42-2018

Mandat et comité de sélection pour le poste de DG

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau de donner le mandat à la firme Lefebvre & Fortier, spécialisé en recrutement et placement de personnel pour la recherche d'un Directeur Général / secrétaire-trésorier selon certain critère que la municipalité aura remis.

Le comité de travail pour le processus d'embauche sera composé d'Étienne Parent, Sonia Lehoux et Mario Grenier.

Résolution numéro 43-2018

Tracteur a pelouse

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mettre dans le journal la vente du tracteur a pelouse avec le coût des réparations. Si aucune offre n'est offerte à la municipalité avant la rencontre régulière du conseil d'avril. Nous laisserons l'équipement à l'entreprise J.A. Marcoux tel que déposé dans son offres du 16 mars 2018 soit 300\$ incluant les frais d'estimation plus taxes.

Fleurs

Il est demandé de faire une annonce dans le journal que nous sommes à la recherche d'une personne pour le plantage et l'entretien des fleurs. Un petit devis sera monté à cette effets.

Mandat pour les terrains résidentiels

Suite à l'offre déposée. Nous remettons le tout à la prochaine séance, car un seul a répondu à nos demandes. Entre temps, des recherches devront être faites pour les diverses questions soulevés par les membres du conseil.

Modifications du règlement d'urbanisme pour les garages

Une rencontre du C.C.U est à prévoir à court terme pour discuter et voir à régler le dossier pour les bâtiments complémentaires tel que les garages.

Résolution numéro 44-2018

Terrain de jeux

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'engager ceux qui nous ont remis leur C.V. pour le terrain de jeux. Il est de plus accepté de voir à l'engagement d'un aide responsable-moniteur pour compléter l'équipe.

Levée de l'assemblée à 21 heures 20 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté à la séance du 9 avril 2018

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal
